
PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Table des matières

I. PROJET D'ACCUEIL	3
A. La structure	3
1. Les types d'accueil	3
a) L'accueil régulier dit « récurrent »	3
b) L'accueil occasionnel	3
c) L'accueil d'urgence	3
2. Les modalités d'admission	3
3. Les modalités d'ouverture	4
4. Les périodes de fermeture	4
B. Le personnel	4
1. L'équipe	5
2. La continuité de la fonction de direction, le poste d'adjointe de direction	5
3. Le référent santé & accueil inclusif (RSAI)	5
4. L'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP), les réunions d'équipe et les temps de formations	6
II. PROJET EDUCATIF	7
A. Nos orientations éducatives	7
B. Les valeurs de Bidibulles	7
C. L'accueil	8
1. Accueillir l'enfant	8
2. Accueillir la famille	8
3. Organiser l'arrivée d'un nouvel enfant	9
4. Accueillir une nouvelle personne dans l'équipe	9
5. Les accueils spécifiques	10
a) L'accueil en urgence	10
b) L'enfant en situation de handicap ou porteur de maladie	10
6. L'accueil des stagiaires	10
D. L'éveil	10
1. La place du jeu : qu'est-ce que jouer ?	11
2. L'itinérance ludique	11
3. La démarche Snoezelen	12
4. L'accès à la culture : l'ouverture au monde	12
a) La place du livre à Bidibulles	12

b) Les propositions artistiques	13
5. L'accès à la nature	13
E. Le quotidien	13
1. Le temps repas	13
2. Les soins	14
3. Le sommeil	15
4. Les temps de transitions : la place des rituels.....	15
F. La communication	16
1. Du côté des enfants.....	16
2. Du côté des familles	16
a) La soirée « portes ouvertes »	16
b) La réunion de rentrée	16
c) Les temps conviviaux	17
d) Les cafés des parents	17
e) Les transmissions quotidiennes	17
f) Conseil de crèche	17
g) Autres moyens de communication	18
3. Du côté de l'équipe	18
a) Les outils de transmissions quotidiens	18
b) La construction de projets à plusieurs.....	18
G. Le partenariat	19
III. PROJET SOCIAL ET DEVELOPPEMENT DURABLE	20
A. Le projet social	20
B. Le projet développement durable	20
1. Le bâtiment et les énergies	20
2. Le mobilier.....	21
3. Les propositions pédagogiques auprès des enfants.....	22
4. Les déchets	22
5. L'alimentation.....	22
6. Objectif : limiter l'exposition aux perturbateurs endocriniens	22
7. L'entretien des locaux.....	23
8. Les Soins aux enfants	23

I. PROJET D'ACCUEIL

L'établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) « Bidibulles » est une structure petite enfance gérée par la Communauté de Communes Bièvre Est (CCBE) en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère et la MSA. Bidibulles est situé à Apprieu, au cœur de la CCBE. Cette structure a une capacité d'accueil de 36 places. Les enfants accueillis résident dans l'une des 14 communes de l'intercommunalité.

A. La structure

1. Les types d'accueil

La structure propose trois types d'accueils différents :

a) L'accueil régulier dit « récurrent »

Il représente la capacité de l'établissement en places réservables. Un contrat est établi entre la structure et les parents pour une durée définie. Il précise les jours et les heures de l'accueil à respecter au plus près, sous peine de rupture de contrat (sanctions financières de la CAF). La facturation est mensuelle. Les heures supplémentaires seront acceptées en fonction des places disponibles. Les absences signalées par écrit, un mois à l'avance seront déduites de la facture suivante.

b) L'accueil occasionnel

Les besoins de garde sont connus à l'avance, ponctuels non récurrents (pas de renouvellement régulier) pour des enfants déjà connus dans la structure". Il représente la capacité de l'établissement en places non réservables par contrat. Les demandes sont acceptées selon les places disponibles. Les heures réservées sont dues (sauf si désistement au minimum 48h ouvrées à l'avance).

c) L'accueil d'urgence

Il s'agit du cas où l'enfant n'a jamais fréquenté la structure et pour lequel les parents (ou autres) souhaitent bénéficier d'un accueil en « urgence ».

Seule la directrice est habilitée à apprécier la situation d'urgence.

Ces accueils seront faits sur les 10 % de capacité supplémentaire autorisée, pour une durée d'un mois, ré évaluable.

Conformément à l'agrément délivré par le Président du Département, la structure peut accueillir 36 enfants à la journée répartis en 3 unités inter-âge de 12 enfants chacune. Les enfants accueillis ont entre 10 semaines et 5 ans révolus.

2. Les modalités d'admission

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation et celle de ma famille. »¹

Aucune condition d'activité professionnelle ou assimilée des deux parents ou du parent unique n'est exigée, ni aucune condition de fréquentation minimale.

Dans le souci d'une politique familiale, les élus de Bièvre Est ont choisi de donner priorité aux :

- Résidents de la communauté de communes en cas de déménagement hors CCBE, le contrat pourra être remis en cause

¹ Principe n°1 de la Charte Nationale d'Accueil du Jeune Enfant

- Familles monoparentales
- Familles ayant déjà un enfant dans la structure
- Aux enfants dont les parents sont inscrits dans un processus d'insertion

Toutes les demandes d'inscription sont centralisées par le secrétariat du service petite enfance pour les 3 EAJE de la collectivité qui est également un maillon du guichet unique de la collectivité.

3. Les modalités d'ouverture

La structure est ouverte du lundi au vendredi pour une amplitude horaire de 7h00 à 18H30.

Afin de préserver le projet pédagogique de la structure et pour répondre à un équilibre entre le besoin d'accueil des familles, le respect du rythme des enfants, le besoin de disponibilité des agents auprès du groupe pour l'encadrement, les heures d'arrivées et de départs sont définies dans la mesure du possible de la manière suivante :

- Accueils du matin avant 9h30
- Départs des accueils du matin sans repas 11h15
- Départs des accueils du matin avec repas à partir de 12h
- Accueils des après-midis à voir en fonction des besoins spécifiques

4. Les périodes de fermeture

La structure est fermée tous les jours fériés.

Des jours de fermeture ponctuels (journée pédagogique...) ou des restrictions horaires, peuvent être décidés. Les parents seront prévenus au minimum un mois à l'avance pour ce qui est anticipable.

La structure Bidibulles est fermée pour les périodes de vacances au minimum :

- 2 semaines en août
- Une semaine au moment des fêtes de fin d'année

Les temps de faible fréquentation des 3 EAJE peuvent donner lieu à des temps de mutualisation des locaux et du personnel. Les parents en seront informés par la responsable de structure.

B. Le personnel

Bièvre Est est l'employeur de l'ensemble du personnel de la structure.

Le personnel en place a été recruté conformément aux exigences de la loi en vigueur.

Nous respectons donc :

- Un taux de 40 % minimum de personnes diplômées,
- 60% maximum de personnes certifiées,

Le taux d'encadrement est au minimum de 1 adulte pour 6 enfants.

Comme le rappel le principe 10 de la Charte Nationale d'Accueil du Jeune Enfant :

« Des professionnels qualifiés et en nombre suffisant sont la garantie première d'un accueil de qualité. ».

« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents. »

C'est pourquoi à l'EAJE Bidibulles, l'équipe est pluridisciplinaire.

1. L'équipe

- 1 directrice Infirmière-Puéricultrice diplômée d'état

Elle assure en collaboration et sous la tutelle du service Petite Enfance de Bièvre Est :

- ❖ La gestion administrative et financière,
- ❖ La gestion du personnel,
- ❖ Le suivi sanitaire et éducatif de l'enfant, elle est également référente santé accueil inclusif
- ❖ L'accompagnement des familles,
- ❖ Les relations avec les différents partenaires territoriaux
- ❖ Le suivi du projet d'établissement.

- 1 infirmière diplômée d'état qui assure ses missions au sein des 3 EAJE du service petite enfance. (Aide au suivi sanitaire, élaboration et suivi des protocoles en matière d'hygiène et de sécurité...)
- 3 éducatrices de jeunes enfants dont 1 EJE directrice adjointe
- 3 auxiliaires de puériculture
- 8 assistantes éducatives
- 1 agent d'entretien
- 1 agent polyvalent en restauration et entretien des locaux

2. La continuité de la fonction de direction, le poste d'adjointe de direction

La directrice adjointe de la structure assure la continuité de direction, participe à l'organisation de la structure, aux prises de décision et de répondre aux familles.

Les éducatrices de jeunes enfants participent également en l'absence de la direction à la continuité en prenant les décisions nécessaires pour l'accueil des enfants.

L'accueil des enfants est assuré selon les mêmes conditions. L'ensemble du personnel de la structure est capable de mettre en place les différents protocoles d'urgence existants dans l'établissement. La cheffe du service petite enfance est également là pour répondre aux problématiques urgentes ou certaines prises de décision.

3. Le référent santé & accueil inclusif (RSAI)

*"Les enfants qui ont des besoins spécifiques, notamment parce qu'ils sont en situation de handicap ou vivent avec une maladie chronique, participent autant que possible aux activités prévues avec tous les enfants, moyennant, le cas échéant, un aménagement ou un encadrement particulier. Il peut, dans ces situations, être utile d'ajuster les modalités d'accueil de ces enfants, en combinant des temps en accueil collectif et des temps en accueil individuel."*²

Depuis septembre 2019, c'est une obligation pour tous les EAJE de désigner un référent "Santé & accueil Inclusif". Ses missions sont essentiellement d'assurer le bien-être en sein avec la santé de l'enfant. Elles sont assurées par la directrice infirmière puéricultrice de l'EAJE Bidibulles pour les 3 EAJE.

Le référent médical assure des missions sanitaires, médicales et de prévention :

- L'application des mesures préventives d'hygiène générale,
- L'application des mesures à prendre en cas de maladies contagieuses ou d'épidémie,

² Principe n° 1 de la CNAJE

- D'établir les protocoles pour la conduite à tenir dans différentes situations : fièvre, convulsions, blessures, malaise...,
- D'organiser les conditions du recours aux services d'aide médicale d'urgence,
- La mise en place de protocole d'accueil individualisé (PAI) d'un enfant en situation de handicap ou porteur d'une maladie chronique, en collaboration avec le médecin traitant et le médecin de PMI,
- D'éclairer toutes questions autour de la santé de l'enfant (besoins, rythme, vaccinations, diététique, sommeil...)

La référente travaille en réseau (national et local), entretient un partenariat avec des associations comme l'ACEPP et le PREHJI. Elle participe à des formations en informations autour de ses thématiques.

Elle applique les recommandations en matière de repérage des troubles (grilles d'observations ou d'autres outils). Elle crée et maintient les liens avec les professionnels libéraux ou institutionnels du secteur (CAMPS par ex).

Pour rappel, pour les enfants de moins de 4 mois, une attestation d'aptitude à la vie en collectivité doit être établie par le médecin traitant.

4. L'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP), les réunions d'équipe et les temps de formations

« Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants. »³

« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents. »⁴

Afin de répondre à ces principes de la Charte, des APP, des réunions et des temps de formations individuels et collectifs sont organisés tout au long de l'année.

L'objectif est d'acquérir les connaissances sur le développement du jeune enfant, suivre l'évolution des connaissances et des pratiques dans leur domaine, se perfectionner et progresser tout au long de leur carrière.

- Une thématique particulière pour les journées pédagogiques

Par exemple, en 2022, le thème de la journée pédagogique était les troubles du neurodéveloppement. En 2023, l'équipe a bénéficié de deux journées de formation sur le thème des émotions de l'enfant et de la parole adressée à l'enfant.

L'équipe rencontre régulièrement une psychologue lors des temps d'APP.

Cette professionnelle vient observer les enfants au sein de la crèche.

Puis, l'équipe bénéficie d'un temps de partages et d'échanges avec cette dernière

- L'accompagnement individuel des professionnelles

Les professionnels sont accompagnés au cours de l'année dès leur prise de postes, avec des entretiens professionnels annuels pendant lesquels le bilan de l'année met en avant les compétences de l'agent, la réalisation d'objectifs définis précédemment,

³ Principe n°9 CNAJE "Des modes d'accueil participatifs, évolutifs, et bientraitants, pour accompagner l'intelligence en mouvement des enfants. »

⁴ Principe n°10 de la CNAJE

les missions menées. Les difficultés sont évoquées afin de définir un plan de formation individuelle, d'accompagnement et la définition de nouveaux objectifs.

Des temps individuels ont lieu en cours d'année. Des temps de réunion d'équipe avec des formations collectives (journées et/ou demi-journées pédagogiques), "tutorat interne" et rencontres avec les autres agents du service petite enfance participent à cet accompagnement.

- L'équipe est également formée à l'utilisation d'extincteurs et aux gestes de premiers secours

- Les réunions d'équipe

L'équipe dispose de temps de réunions mensuels, en dehors de l'accueil des enfants, le soir.

Ces temps de réflexions permettent à l'équipe de travailler sur l'organisation du quotidien mais aussi de mettre en œuvre des projets ou d'échanger sur un thème particulier. Ces temps sont très importants pour l'équipe et très riches.

II. PROJET EDUCATIF

Pour rédiger ce projet éducatif, l'équipe s'est appuyée sur différents temps d'échanges et de réflexions. Elle s'est également référée à la Charte nationale d'accueil du jeune enfant (CNAJE) qui énonce les 10 grands principes fondateurs de l'accueil en structure collective en France.

Ce document est à destination de l'ensemble des familles accueillies à Bidibulles et de nos partenaires.

A. Nos orientations éducatives

Un des tout premiers rôles de la crèche est de favoriser l'éveil de l'enfant et son ouverture au monde dans un cadre à la fois stimulant et sécurisant. Elle doit aussi veiller à son bien-être physique et psychique. Les professionnelles composant l'équipe de Bidibulles sont toutes attentives à l'importance de favoriser un accueil adapté à chaque enfant dans un souci de bienveillance et de continuité. Ceci suppose de s'appuyer sur le savoir-faire et le savoir-être de chacune et demande une vigilance pour entretenir une communication fluide entre membres de l'équipe comme en direction des familles. La réflexion est présente au quotidien entre les professionnelles. Elle se nourrit du regard issu des trajectoires différentes de chacune et du questionnement lié aux situations rencontrées auprès des enfants, de leurs familles et entre professionnelles.

Afin de répondre aux besoins du jeune enfant et aux orientations éducatives fixées par les décrets du 1er août 2000 et du 7 juin 2010, l'équipe a choisi comme projet « phare » l'itinérance ludique.

B. Les valeurs de Bidibulles

Notre projet s'appuie sur des valeurs pensées, définies et construites en équipe. Elles traduisent le sens de nos implications auprès des enfants et de leurs familles à travers les actes de la vie quotidienne. Elles sont un appui et une référence dans une réflexion collective d'accueil et d'accompagnement de l'enfant à Bidibulles. Elles participent au mouvement de la structure et à son évolution à travers un questionnement toujours

renouvelé et vivant. Dans nos pratiques, ces quatre valeurs sont réfléchies pour la triade enfants/parents/professionnelles.

Ces valeurs sont au nombre de quatre :

- La communication (écoute),
- Le respect,
- Le plaisir,
- La confiance

C. L'accueil

1. Accueillir l'enfant

Pour bien grandir, les jeunes enfants ont besoin de pouvoir évoluer dans un environnement attentif qui prenne en compte leur singularité.

En lien avec les familles, les professionnelles adaptent au mieux l'accueil de chaque enfant en fonction de ses besoins et de son rythme de développement, afin qu'il puisse se sentir reconnu en tant qu'individu à part entière. Ainsi, il est accompagné dans ses ressentis et émotions par les professionnelles grâce à l'observation, l'écoute, la verbalisation et la prise en compte de ses besoins tout au long de la journée (jeux, repas, sommeil, etc.) dans le cadre d'un accueil collectif.

Il est important que les enfants se sentent en confiance, accompagnés, encouragés et respectés afin de pouvoir s'ouvrir au groupe. L'accueil en EAJE induit pour le jeune enfant l'apprentissage de la vie en collectivité et c'est souvent dans ce lieu qu'il va faire ses premières expériences de socialisation lors des interactions avec ses pairs et les adultes, en-dehors du cercle familial.

Afin d'accompagner l'enfant dans sa découverte de l'Autre et de lui-même tout en encourageant son besoin d'autonomie, l'équipe veille à sa sécurité physique et affective au sein du groupe. Pour cela, elle se positionne de manière à voir les enfants, le maximum au sol ou à hauteur d'enfants et reste attentive à verbaliser ce que chacune peut vivre et ressentir lors de ses interactions. Tout au long de la journée, lors des propositions de temps de regroupement (chansons, lectures, etc.) et d'ateliers (peinture, motricité, etc.), l'équipe accompagne aussi les enfants à prendre en compte les besoins des autres.

2. Accueillir la famille

L'accueil d'un jeune enfant nécessite d'être en lien avec sa famille. En effet, en tant que premiers éducateurs, les parents sont ceux qui le connaissent le mieux et peuvent ainsi guider l'équipe dans sa connaissance de leur enfant.

Il est primordial pour l'équipe d'accueillir et respecter chaque famille dans ses valeurs, son histoire afin que celles-ci se sentent en confiance. La relation de confiance parents / professionnelles aide l'enfant à se sentir en sécurité et libre de découvrir et d'explorer. L'équipe se rend disponible pour échanger avec les familles autour de leur enfant, mais aussi pour être à l'écoute et/ou répondre à des inquiétudes, des difficultés quant à leur rôle de parent. Les familles peuvent, si elles en ressentent le besoin demander un rendez-vous à la directrice ou à un membre de l'équipe afin d'aborder des questionnements, des inquiétudes...

Si nécessaire, elle peut les réorienter vers des professionnelles et/ou des lieux adaptés.

À Bidibulles les parents sont invités à prendre part à la vie de la structure de différentes manières :

- Lors des accueils à l'arrivée et au départ des enfants, les parents entrent dans les espaces de vie. Ils sont invités à rejoindre l'équipe et/ou leur enfant au sol.
- Dans la proposition et la participation à des projets en lien avec les professionnelles
Exemple : ateliers cuisine, jardin, musique, thématique particulière, etc.
- Lors des temps conviviaux qui rythment l'année.
Exemple : café des parents, fête de fin d'année, etc.
- En participant au Conseil de Crèche.

Tous ces moments favorisent les échanges informels qui viennent compléter le premier contact puis les transmissions quotidiennes.

3. Organiser l'arrivée d'un nouvel enfant

La période d'adaptation est un temps nécessaire. Elle permet à l'enfant, à sa famille et à l'équipe de faire connaissance afin de créer un climat de confiance et une relation sécurisante pour toutes. Elle débute par un temps d'échanges autour de l'enfant, nourri par le livret d'accueil rempli en amont par la famille. Cette rencontre avec une professionnelle référente permet de mieux connaître l'histoire et les habitudes de vie de ce dernier. La période d'adaptation est organisée avec souplesse, selon les disponibilités de la famille. Elle est évolutive en fonction de la manière dont l'enfant et ses proches vivent ce nouvel accueil.

La ou les professionnelle(s) référente(s) est un relais, un visage connu lors de la période d'adaptation, qui permet à l'enfant de construire des repères au sein de ce nouvel environnement et d'aller par la suite plus aisément vers les autres adultes de la crèche, telle une passerelle.

En lien avec les neurosciences, une réflexion autour du concept de « familiarisation » se développe dans les structures d'accueil du jeune enfant.

Cette notion s'appuie sur l'idée que ce sont les parents qui vont apprendre à faire confiance aux professionnelles afin que leur enfant puisse, à travers ce lien établi, se sentir autorisé et en sécurité pour découvrir la structure et l'équipe, à leur tour.

A Bidibulles, les familles peuvent choisir entre les deux concepts, adaptation ou familiarisation, en fonction de leurs ressentis et besoins.

4. Accueillir une nouvelle personne dans l'équipe

Accueillir une nouvelle personne dans l'équipe c'est lui présenter la structure, son projet, son fonctionnement, les professionnelles qui y travaillent, les enfants qui sont accueillis ainsi que leur famille.

Au cours de l'année, l'équipe peut être amenée à évoluer. Afin que les enfants puissent se sentir sécurisés, il est important que les mouvements des professionnelles leur soient verbalisés. Ces-dernières sont également annoncées aux familles, via le panneau d'affichage.

Il est aussi essentiel que chaque professionnelle qui arrive soit accueillie avec respect et bienveillance afin qu'elle soit rapidement à l'aise dans la structure, avec les parents, les enfants et l'équipe.

Un « trombinoscope » avec les photographies de chaque professionnelle et de chaque enfant se situe à l'entrée de la crèche pour permettre à cette nouvelle personne de se familiariser avec les prénoms de chacune et permettre ainsi une inclusion de qualité.

5. Les accueils spécifiques

a) L'accueil en urgence

Il s'agit du cas où l'enfant n'a jamais fréquenté la structure et pour lequel les parents souhaitent bénéficier d'un accueil en « urgence ».

Seule le ou la directrice est habilitée à apprécier la situation d'urgence.

Ces accueils seront faits sur les 10% de capacité supplémentaire autorisée, pour une durée d'un mois, ré évaluable.

Si cela est possible pour la famille, une petite période d'adaptation peut être mise en place, sur une demi-journée par exemple.

b) L'enfant en situation de handicap ou porteur de maladie

Les enfants nécessitant des soins ou un accompagnement spécifique peuvent être accueillis dans la structure avec la mise en place de Protocole d'Accueil Individualisé (PAI), en collaboration avec le/la médecin traitant, un médecin spécialiste et/ou le/la médecin de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) ainsi que d'éventuels soignants. Le PAI sera préparé par le ou la directrice qui est RSAI avec les parents afin de garantir un accueil de qualité et permettre de répondre aux besoins spécifiques de l'enfant. L'équipe en sera informée et connaîtra la ou les démarches à suivre.

6. L'accueil des stagiaires

L'équipe accueille tout au long de l'année des stagiaires issus de différentes formations ex : stage d'observation 3ème, CAP AEPE, BAC PRO, auxiliaires de puériculture, éducateur de jeunes enfants...L'objectif de cet accueil est de permettre à des personnes de trouver dans la structure un lieu de découvertes, d'informations et de formation :

- Dès l'entrée dans la structure (présentation de l'équipe, visite des locaux, livret du stagiaire, projet d'établissement),
- Par la mise en place d'un système de « référentes » qui assurera(ont) le suivi sur toute la période d'accueil (accompagnement conseils, réponses aux questions d'ordre technique, administratif ou éducatif) en lien avec les objectifs énoncés en début de stage.

Il est notamment demandé aux stagiaires de transmettre leurs objectifs à leurs référentes et de se présenter aux familles et aux enfants afin que ceux-ci soient sécurisés.

Les stagiaires se présenteront également via l'affichette de présentation qu'ils auront préparé (non, prénom, formation, dates et durée du stage). Celle-ci sera apposée sur le tableau d'affichage, à l'entrée de la structure.

D. L'éveil

Éveiller, c'est ouvrir à l'enfant une porte vers de nouvelles découvertes. Chaque jour, l'enfant fait de multiples explorations, de multiples découvertes en s'appuyant sur ce qu'il connaît déjà.

Cela permet à l'enfant :

- D'acquérir une lecture du monde qui l'entoure,
- De développer sa créativité, son imaginaire,
- D'entrer en interaction de manière sereine avec le connu et l'inconnu,
- De s'ouvrir à la culture,
- De découvrir la différence, la diversité, les possibles.

L'éveil au sein de Bidibulles se pense lors des temps de jeux, dans les activités du quotidien (repas, soins...), ainsi que dans les ateliers plus organisés comme les temps médiathèques, les temps Snoezelen, etc.

1. La place du jeu : qu'est-ce que jouer ?

Le jeu occupe une fonction essentielle dans le développement du jeune enfant. L'enfant joue en permanence.

*« Le jeu est avant tout un plaisir et cela doit demeurer ainsi, même si nous savons aujourd'hui que le jeu est aussi, pour le tout petit, un support de son imagination sans limite et un élément essentiel de ses apprentissages ».*⁵

Dans le jeu, l'enfant est acteur, il expérimente, il explore selon ses envies. Le jeu est donc une activité à part entière :

- C'est une activité libre, c'est à dire que l'enfant est libre de jouer et qu'il peut cesser lorsqu'il le souhaite. Le jeu doit rester une source de plaisir.
- C'est une activité gratuite, c'est à dire qu'aucun résultat n'est attendu du jeu de l'enfant. Il doit pouvoir essayer, expérimenter sans craindre de se tromper.
- C'est une activité fictive et l'enfant en est conscient. Il n'en reste pas moins que cela est très sérieux pour lui !

Le rôle des professionnelles est donc de favoriser le jeu de l'enfant. Celles-ci aménagent les différents espaces de jeux, intérieurs et extérieurs, avec divers types de jouets, de livres, d'objets, de matières, de modules...

Aujourd'hui, à Bidibulles, l'équipe a choisi de mettre en place l'itinérance ludique.

2. L'itinérance ludique

L'itinérance ludique s'articule autour de quatre grands principes :

- La libre circulation des enfants
- La libre circulation des enfants
- l'enfant auteur et acteur de son jeu
- la proposition de plusieurs "univers ludiques" :
 - ❖ Motricité (toboggan, parcours moteur, etc.)
 - ❖ Manipulation d'objets et de matières (puzzles, pâte à modeler, etc.)
 - ❖ Construction (cubes, etc.)
 - ❖ Symbolique (dînette, etc.) et mise en scène (ferme, garage, etc.)
 - ❖ Expression artistique (musique, peinture, etc.)
 - ❖ Expression langagière (lectures, comptines, etc.)
- l'adulte-phare : il se positionne tel un phare en pleine mer dans le jeu de l'enfant. C'est à dire qu'il est présent, disponible, éclairant le jeu de l'enfant sans y intervenir sauf en cas de demande de celui-ci.

⁵ Anne-Sophie CASAL « Le jeu de l'enfant : Du nouveau né à l'enfant de 6 ans »

Un cadre est posé : l'enfant ne doit pas se mettre en danger et ne doit pas faire mal aux autres, ni détruire volontairement du matériel.

À Bidibulles, dès le matin, les portes des trois salles de vie s'ouvrent, permettant la libre circulation des enfants entre les différents espaces. Au fur et à mesure de l'arrivée échelonnée des professionnelles, les autres espaces sont aménagés puis investis (salle motricité, salle patouille, terrasses, jardin, atrium, etc.). Les enfants sont libres de participer aux différents temps proposés par les professionnelles et naviguent entre les univers ludiques mis en place, selon leurs besoins.

3. La démarche Snoezelen

« Snoezelen est l'utilisation préférentielle de la sensorialité comme moyen de communication – car c'est le moyen de communication et de relation au monde privilégiée par l'enfant – afin de partager un moment de bien être dans un environnement sécurisant ». ⁶

Le mot « Snoezelen » vient de la contraction de deux termes hollandais :

- Snuffelen : qui veut dire fureter, expérimenter
- Doezen : qui veut dire somnoler, se détendre

Il s'agit de proposer un temps, une parenthèse douce et apaisante autour de découvertes sensorielles.

L'approche Snoezelen s'appuie sur trois grands axes :

- La sensorialité,
- La relation,
- La détente.

À Bidibulles, certaines professionnelles sont formées à cette démarche afin d'offrir un temps privilégié à l'enfant. Les temps « Snoezelen » sont proposés dans une salle aménagée avec du matériel sensoriel (fontaine de lumière, animaux lumineux, fibres lumineuses, musique, diffusion d'odeurs, différentes matières, etc.) afin de favoriser les explorations et découvertes autour des sens.

Ces temps sont proposés par petits groupes d'enfants (trois enfants maximum). L'enfant reste le temps qu'il souhaite.

4. L'accès à la culture : l'ouverture au monde

a) La place du livre à Bidibulles

Le livre, vecteur de communication, occupe une place importante au sein de notre structure. Il est, en effet, présent dans chaque espace. Il accompagne le jeune enfant dans le développement de son langage, l'accès à l'imaginaire, la relation à l'Autre et à lui-même.

Lors de la mise en place des espaces, un soin particulier est apporté à la disposition des livres sur le tapis de l'espace langagier afin d'inviter le jeune lecteur à se poser. Cet espace peut être une précieuse aide à la séparation. Nous abordons diverses thématiques grâce aux livres en fonction de l'âge, des expériences des enfants dans leur développement mais aussi des étapes de la vie.

Des supports différents (kamishibai, raconte-tapis, etc.) utilisés par les professionnelles peuvent également être proposés à l'enfant pour une autre entrée sur

⁶ Sidonie Fillon « Le manuel de survie des AP et des EJE », Philippe Duval

l'imaginaire et le langage, ainsi qu'une ouverture sur le visible et le non-visible. Les enfants deviennent alors spectateurs et non plus acteurs, comme avec le livre dont on tourne les pages. Pour autant, la professionnelle se doit toujours de respecter leur envie de découvrir et/ou de manipuler.

Nous travaillons en partenariat avec la médiathèque la Fée Verte dans le cadre du projet cultipouce. Elles interviennent et nous proposent différents temps à Bidibulles et à la médiathèque tout au long de l'année.

b) Les propositions artistiques

Ces temps permettent aux enfants d'éveiller leurs sens, d'être acteurs de leurs découvertes et de s'ouvrir aux autres, enfants et adultes.

Des projets fondés sur les apports d'artistes ou de lieux artistiques (plasticiens, musiciens, musées, etc.), et aussi des familles et des professionnelles pourront être proposés tout au long de l'année en complément des expériences culturelles et artistiques du quotidien (lecture, peinture, chant, danse, etc.).

À Bidibulles, deux salles hors des espaces d'accueil des enfants permettent aux professionnelles de proposer régulièrement ces temps d'éveil.

La salle dite « patouille » permet aux enfants qui le souhaitent d'expérimenter la matière (peinture, graines, maïzena, etc.). La salle de motricité, vaste et vide, leur permet, quant à elle, de vivre des expériences autour de la découverte de leur corps.

5. L'accès à la nature

L'accès à la nature est un fil conducteur chaque année comme évoqué plus loin dans le projet développement durable que ce soit lors de sorties dans notre espace extérieur, ou en balade, lors de propositions autour des éléments de la nature, de lecture, d'interventions de prestataires extérieurs...

E. Le quotidien

Chaque journée est rythmée par des temps forts dont voici l'organisation.

1. Le temps repas

Les premiers mois du jeune enfant sont une période « d'âge d'or des Papilles ».⁷ Dans cette période, le bébé se prête volontiers à la découverte de nouvelles saveurs, de nouveaux goûts. Tous ses sens sont en éveil.

Les repas sont des temps forts dans une journée à la crèche, où se côtoient le besoin de se nourrir et pratiques familiales et culturelles.

Pour nous, le repas ne répond pas seulement à un besoin de se nourrir. Il permet aussi d'échanger sur les pratiques familiales et culturelles.

L'équipe de Bidibulles veille à faire de chaque repas un moment de plaisir, de partage et de vivre ensemble, en favorisant les échanges.

Pour cela, les échanges autour du repas avec les familles sont très importants tout au long de l'accueil : évolution du régime alimentaire, habitudes de l'enfant, pratiques culturelles, etc.

⁷ « Le bébé gastronome », Sandrine Monnery -Patris, éditions Philippe Duval, 2013

L'équipe s'engage à afficher les menus proposés et livrés par le traiteur. Différents régimes alimentaires sont possibles pour répondre au mieux aux habitudes de toutes les familles.

Au quotidien, il est important pour les professionnelles, de créer des conditions de repas confortables pour les enfants :

- En aménageant l'espace repas : rangement des jeux présents dans la salle de vie avant le passage à table, siège et matériel adapté à l'âge et l'autonomie de l'enfant
- En proposant un temps calme avant le repas : musique douce, histoires, massages, etc.
- En prenant le temps de parler du menu : présentation des plats sous forme d'images
- À table, en favorisant une ambiance calme et sereine : les enfants sont installés à plusieurs tables, avec un adulte, assis à leur hauteur, disponible pour les accompagner dans leurs découvertes sensorielles
- L'enfant choisit sa place à table et peut participer à la distribution des couverts et serviettes aux autres enfants et peut se re-servir seul
- Les goûts et dégoûts des enfants sont respectés, ainsi les professionnelles invitent les enfants à goûter, sans les obliger à manger. Il arrive aux adultes de goûter les plats, notamment lorsque plusieurs enfants disent ne pas aimer, afin de pouvoir verbaliser
- Pour les plus grands, le repas est proposé dans son intégralité sur un plateau à compartiments. L'enfant choisit l'ordre dans lequel il souhaite manger le contenu de son assiette. S'il souhaite commencer par le dessert et finir par l'entrée, il est libre de découvrir les plats dans l'ordre qui lui plaît. L'ordre d'introduction des plats lors du repas en effet est lié à notre culture et met une importance particulière sur le dessert. Cette pratique permet de donner la même importance à tous les types d'aliments. Ainsi nous pouvons échanger avec les enfants sur l'importance de manger de tout, de façon équilibrée. En fonction des possibilités des enfants, ils peuvent apprendre à se servir sous forme de self ou à table afin de favoriser leur autonomie, la confiance en eux...

D'autres propositions peuvent être faites autour du repas telles que manger sur la terrasse, goûter dehors au sol dans le jardin, faire un pique-nique ...

Les adultes veillent à sensibiliser les enfants au fait que la nourriture a une valeur et à l'importance de réduire le gaspillage.

Les professionnelles se montrent attentives à tout comportement alimentaire pouvant être « questionnant » (« remplissage », refus systématique, refus de certaines textures, etc.).

2. Les soins

Les soins englobent les actes du quotidien liés au corps de l'enfant (changements de couches, lavages de nez, soins en cas de blessure, prise de température, etc.).

C'est aussi « prendre soin », c'est à dire être dans une démarche bienveillante dans le regard qu'on lui porte et dans notre accompagnement.

Les soins participent à aider l'enfant à construire une image de lui-même (découverte du corps, relation au corps). Les temps de soins favorisent la relation duelle enfant / professionnelle. Ce sont des temps privilégiés pour les échanges (jeux, nommer les différentes parties du corps, etc.).

Les professionnelles veillent à respecter l'individualité de chaque enfant, en prenant en compte ses besoins, ses habitudes (changes en position allongée ou debout,

utilisation des produits de soins choisis par la famille...) tout en respectant les mesures d'hygiène, des prescriptions médicales et en assurant sa sécurité.

La verbalisation occupe une place importante dans ces temps, il sera expliqué à l'enfant chaque geste réalisé (changes de couches, soins du nez, prise de température, soins d'une blessure, etc.).

L'enfant est respecté dans son individualité mais aussi dans son autonomie. Il est encouragé à être acteur et faire seul certains gestes (se déshabiller, s'habiller, se laver, etc.). Cela l'aide aussi à construire son schéma corporel.

L'équipe veille à respecter les pratiques des familles tout en veillant au dialogue pour les passages importants comme l'acquisition de la continence.

3. Le sommeil

Le sommeil, besoin essentiel, est un moment clé dans la journée de l'enfant. C'est un besoin physiologique indispensable à son développement. C'est un temps de relâchement qui nécessite que l'enfant soit en confiance et apaisé dans un environnement propice et adapté (lit à barreaux, couchette, lumière tamisée, etc.).

L'équipe veille à instaurer des rituels et des repères. Chaque enfant a un lit attribué, avec sa photo. Son lit sera toujours installé au même endroit dans la pièce. Un adulte accompagne les enfants dans le dortoir et reste avec eux le temps de l'endormissement, puis sera remplacée par une collègue un peu plus tard. L'adulte s'installe au sol, et est disponible pour les enfants ayant besoin d'être rassurés et accompagnés pour s'endormir.

Le rythme de l'enfant et son temps de repos sont respectés. Le coucher des enfants est échelonné selon leur état de fatigue et l'heure à laquelle ils ont l'habitude d'être couchés chez eux. De même, les enfants se lèveront de la sieste à leur rythme, au fur et à mesure de leur réveil. En effet, les enfants ne sont pas réveillés par les professionnelles à une heure précise. Si l'enfant ne trouve pas le sommeil, il sera accompagné dans la salle de vie après un petit temps de repos.

4. Les temps de transitions : la place des rituels

Dans le quotidien d'une journée à Bidibulles, nous pouvons identifier des moments de « creux » entre deux temps forts, que l'on appelle les temps de transition. Ces temps, parfois un peu « flous » peuvent occasionner parfois une perte de repères qui peut insécuriser l'enfant.

Pour éviter que ces temps ne deviennent trop anxiogènes, l'équipe veille à anticiper ce qui va être proposé par la suite aux enfants.

La verbalisation, qui occupe une place extrêmement importante dans notre quotidien, l'est d'autant plus lors de ces temps. Cela va aider l'enfant à se situer dans le déroulement de sa journée à Bidibulles. L'adulte doit se montrer disponible lors de ces temps de transition afin de répondre aux besoins de chaque enfant.

Des temps de rituels sont également instaurés. Leur place est importante pour rythmer la journée du jeune enfant, pour qui la notion de temps est encore très floue. Pour cela, un temps chansons est instauré chaque matin, suivi d'une petite collation (eau, tisanes, etc.). Avant le repas de midi, le menu est présenté sous forme d'images, annonçant l'arrivée imminente du chariot de repas. Ces différents temps permettent à l'enfant de se sécuriser et de mieux appréhender, petit à petit, les différentes étapes de sa journée à la crèche.

F. La communication

La communication est un outil essentiel pour les relations sociales.

1. Du côté des enfants

Au quotidien, l'équipe veille à mettre des mots sur tout ce que vit l'enfant à la crèche : déroulement de la journée, émotions et ressentis, temps de transitions, etc. En effet, la parole adressée à l'enfant lui permet d'anticiper, de comprendre et ainsi d'être sécurisé.

Les professionnelles s'attachent à être dans une posture d'écoute et d'empathie et à utiliser un langage adapté.

Afin de renforcer le lien familles/crèche, l'équipe propose la mise en place d'un « mur des familles ». Chaque famille fournit une photo qui la représente. L'enfant pourra alors l'utiliser comme il le souhaite selon ses besoins. Cette photo peut représenter les membres de la famille, les animaux de compagnie, la maison...

2. Du côté des familles

À la suite de leur admission lors de la commission d'attribution des places, les familles sont accueillies par le ou la directrice et/ou l'adjointe afin de discuter des bases de l'accueil de leur enfant à Bidibulles et d'établir le contrat.

A ce moment-là, une visite de l'EAJE leur est proposée en individuelle ou lors de « la soirée portes ouvertes » afin de se rendre compte de l'environnement dans lequel va évoluer leur enfant.

À la suite de cela, différents temps permettront à l'équipe et aux familles de se rencontrer et de communiquer.

a) La soirée « portes ouvertes »

En juin, l'équipe de Bidibulles propose une soirée « portes ouvertes ». Cela permet aux familles et aux enfants de venir visiter la structure et d'avoir un premier contact avec les professionnelles. Cette visite permet aux familles de poser leurs questions à l'équipe, d'échanger sur l'adaptation et la familiarisation.

b) La réunion de rentrée

Ce temps de rencontre parents-professionnelles marque le démarrage d'une nouvelle année d'accueil de l'enfant. Il reste très important car il permet d'informer, de questionner, d'échanger, autour du projet éducatif et pédagogique de la structure par exemple mais également d'apprendre aux familles et aux professionnelles à se connaître.

Après un tour de table de présentation et un échange formel plus axé sur le fonctionnement administratif de la structure par le ou la directrice, les professionnelles sont invitées à présenter les projets qui seront mis en place tout au long de l'année en plus de celui d'Itinérance Ludique et répondre aux questions des familles présentes sur le fonctionnement.

Un pot de bienvenue clôture généralement ce temps de rencontre et d'échanges.

c) Les temps conviviaux

Qu'ils soient ponctuels ou réguliers, ces temps conviviaux restent des incontournables de la vie de la structure. Ils permettent de rythmer l'année et de se retrouver (par ex-carnaval, chasse aux œufs, fête de la crèche, fête de fin d'année, etc.). Les professionnelles ont également mis en place « le mur des villages » sur lequel les photos des enfants sont regroupées par communes d'habitation autour duquel des échanges peuvent naître.

Tous ces temps permettent ainsi de créer du lien entre les familles.

d) Les cafés des parents

Les professionnelles invitent, chaque mois, les familles à partager un temps convivial autour d'une boisson dans l'enceinte de l'EAJE.

Ces temps de pause ont pour objectifs de se rencontrer, d'échanger entre parents et avec les professionnelles dans un espace d'écoute, d'empathie, de non-jugement, de non-discrimination, de respect de la parole de chacune et de confidentialité. Des tapis et des jeux sont alors installés dans l'atrium et différentes boissons sont mises à disposition.

Une thématique choisie par un binôme de professionnelles peut servir de support à des échanges.

e) Les transmissions quotidiennes

Les transmissions ont pour objectif de mieux connaître l'enfant afin d'assurer une continuité entre la maison et le lieu d'accueil.

A Bidibulles, chaque matin les parents sont invités à venir auprès des professionnelles positionnées dans les différents espaces, pour leur confier leur enfant, et aborder le déroulement de la soirée, de la nuit, du weekend, etc. Ces dernières notent les informations sur une fiche personnalisée pour chaque enfant.

En fin de journée, l'équipe propose un rendu, à partir de ce que les différentes professionnelles auront noté sur la journée de leur enfant. Les transmissions des professionnelles portent sur des éléments physiologiques de l'enfant (santé, soins, alimentation, change, sommeil) particulièrement importants chez les bébés. Elles sont souvent enrichies par des anecdotes liées à des observations lors d'ateliers, d'expériences ou dans ses interactions avec les autres enfants.

Cette trace écrite revêt une importance capitale puisqu'elle permet d'établir une continuité maison/crèche et crèche/maison, essentielle au bon accueil et au bien-être de l'enfant.

f) Conseil de crèche

C'est un temps de rencontre et d'échanges entre : des parents élus pour une année (représentant tous les parents de la structure), deux professionnelles par espace (représentant l'équipe de Bidibulles), la directrice de la structure, la coordinatrice et l'élue Petite Enfance.

Réuni généralement 2 fois par an, il permet de mener des réflexions, soulever des interrogations, des problématiques, amener des envies au sujet des projets de la structure et de son quotidien dans un intérêt collectif. Le conseil de crèche a une vocation consultative.

Par le biais d'un questionnaire par exemple, Les parents élus récoltent des informations, réflexions, difficultés, éléments positifs, auprès de tous les parents et les transmettent lors du conseil de crèche.

g) Autres moyens de communication

D'autres outils de communication permettent d'offrir un visuel aux familles sur la vie de la crèche et de leur enfant et sont un complément important aux transmissions faites par l'équipe : affichages de photos, affiches, mails... (liste non exhaustive)

3. Du côté de l'équipe

La communication est un outil très important au sein de l'équipe, qui utilise différents outils au quotidien. Ces outils viennent compléter les temps de partage lors des réunions et APP.

a) Les outils de transmissions quotidiens

- **Les classeurs de transmissions « enfants »**

Afin de consigner les informations nécessaires à l'accueil des enfants, l'équipe dispose d'un classeur par espace d'accueil.

Chaque classeur dispose d'une feuille de pointages. Ce document fait état des présences des enfants, en fonction de leur contrat et des demandes d'absences. L'équipe y note les heures d'arrivée et de départ de chaque enfant, en parallèle des tablettes mises à disposition. Ce document sert à établir la facturation mais est aussi très important en cas d'évacuation de la structure.

Ensuite, pour chaque enfant il y a :

- ❖ Une fiche de renseignements (numéros de téléphone des parents...)
- ❖ Une fiche d'habitudes où l'équipe consigne les informations concernant les habitudes de l'enfant ainsi que les changements d'habitudes (nouvelles habitudes alimentaires...)
- ❖ Les fiches du quotidien : elles permettent de relater les transmissions faites par les parents le matin à l'accueil, puis les éléments de la journée de l'enfant (repas, siestes, soins, jeux, observations particulières...) pour les transmissions du soir. Ces fiches sont nominatives, datées et sont par la suite archivées.
- ❖ Prescriptions médicales

- **Le cahier de transmissions « équipe » :**

Ce cahier permet aux professionnelles de noter les informations concernant l'organisation, les événements particuliers (sorties, atelier médiathèque...), les informations données par la directrice ainsi que celles venant de la collectivité. Aucune donnée concernant les enfants n'est consignée ici.

b) La construction de projets à plusieurs

L'équipe est amenée à choisir un thème « fil rouge » pour l'année. De ce thème, découlent des projets auquel plusieurs professionnelles vont participer.

Il en est de même en ce qui concerne les projets récurrents tels que la Fête d'hiver, le Carnaval, la fête d'été...

G. Le partenariat

Les partenariats sont nécessaires à la prise en compte des besoins des familles et des enfants. Ils participent à la complémentarité et la cohérence des réponses apportées au sein de la structure et du territoire.

- Entre les EAJE de la Communauté de Communes : Pirouette à Le Grand Lemps et Les Lucioles à Renage

En dehors des temps de formation conjoints, les équipes des différentes structures sont amenées à travailler ensemble lors des mutualisations.

Lors des périodes de congés, les enfants des E.A.J.E de Renage et/ou de Le Grand-Lemps sont alors accueillis à Bidibulles où les professionnelles de leur structure les accompagnent.

Des projets inter-structures peuvent également émerger. Un projet d'échanges de jeux inter structures est en cours de mise en œuvre. Des malles itinérantes circuleront d'une structure à une autre.

- Relais Petite Enfance (RPE)
Les professionnelles du R.P.E. sont présentes dans les mêmes locaux que Bidibulles ce qui facilite les échanges, la mutualisation de matériel et la construction de projets communs.
- Lieux d'Accueil Enfant Parents (LAEP)
Les Lieux d'Accueil Enfant Parents ont pour objectifs de :
 - ❖ Favoriser l'éveil et la socialisation de l'enfant ainsi que la relation enfant/parent dans un espace dédié,
 - ❖ D'accompagner les parents dans les étapes importantes de la vie de leur enfant
 - ❖ De rompre l'isolement et favoriser la mixité sociale et culturelle du territoire.

Des professionnelles de Bidibulles peuvent être amenées à participer aux permanences du LAEP chacune en binôme avec un(e) autre professionnel(le). Ces temps d'accueil gratuits et anonymes sont mis en place dans des communes de la C.C.B.E. sur des jours différents.

- Centres Sociaux
Bidibulles est un relais des actions menées par les centres sociaux du territoire auprès des familles (flyers, affiches ...).
Des projets peuvent être menés entre la structure et ces derniers avec notamment les référentes familles.
- Médiathèque
Un partenariat avec la Médiathèque permet aux enfants, et à leurs familles, de partager un temps autour du livre en compagnie d'une intervenante soit au sein de la structure, soit à la Fée Verte. Ces moments de partage favorisent l'échange, l'accès à la culture et la découverte du lieu.

Lors des sorties, un ou deux mini-bus sont affrétés afin de transporter un maximum d'enfants accompagnés par un nombre de professionnel(le)s suffisants. Les familles au sens large sont, bien entendu, les bienvenues pour participer à ces sorties culturelles.

Une rencontre mensuelle a lieu soit à Bidibulles soit à la Fée Verte.

- Structures plus spécialisées lors de l'accueil d'un enfant en situation de handicap ou placé (CAMPS, ASE...)

Un partenariat est nécessaire lors de ce type d'accueil afin d'identifier et d'harmoniser les différentes interventions dans la prise en charge de l'enfant. En juin 2024, l'équipe de Bidibulles a bénéficié d'une demi-journée de formation avec des professionnelles du CAMPS (connaître les missions, fonctionnement, parcours des enfants possibles, transmettre aux familles...)

- Ecoles et centres de formations
Notre structure accueille les élèves de différentes formations qui seront les professionnelles de demain. Ces stagiaires sont réparties à l'année sur les différents espaces et accompagnées par une ou plusieurs professionnelles référentes.

Un planning est mis en place en fonction des demandes afin d'équilibrer leur accueil sur les 3 EAJE de la Communauté de Communes.

III. PROJET SOCIAL ET DEVELOPPEMENT DURABLE

A. Le projet social

B. Le projet développement durable

L'EAJE est un lieu de vie fréquenté par la triade parents-enfants-professionnels. Nos actions actuelles entraînent des répercussions sur le futur des enfants accueillis. La question du développement durable a tout son sens, il rejoint celui des missions d'accueil en EAJE.⁸

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »,⁹

En 1992, le Sommet de la Terre à Rio, tenu sous l'égide des Nations unies, officialise la notion de développement durable et celle des trois piliers (économie/écologie/social) : un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.¹⁰

Nos pratiques sont au croisement des obligations réglementaires dont la loi EGALIM, des choix politiques (Projet de territoire 2020-2030 de la CCBE et Plan Climat Air Energie Territorial), de l'éthique et de la conscience de chacun face aux enjeux environnementaux

1. Le bâtiment et les énergies

L'EAJE Bidibulles construit au sein du Pôle Petite Enfance à Apprieu a bénéficié des normes de construction RT2012.

- Le béton extérieur est en finition lisse, banchée, ce qui lui donne un aspect velouté, doux au toucher, et une profondeur de teinte avec des variations légères qui rappellent

⁸ Art L214-1-1 CASF missions EAJE notre projet contribuera à cela : 1°Veillent à la santé, la sécurité, au bien-être et au développement physique, psychique, affectif, cognitif et social des enfants qui leur sont confiés ;

⁹ Citation de Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien (1987).

¹⁰ Définition du développement durable <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1644>

la vibration de la couleur d'un mur terre. Il a un fort pouvoir de réflexion et diminue l'absorption de la chaleur.

- Les matériaux ont été choisis en privilégiant ceux qui étaient locaux, naturels, recyclables, avec un faible impact sanitaire en termes d'émission (COV, formaldéhyde, traitement des bois...).
- Du triple vitrage sur l'ensemble du bâtiment
- Un éclairage naturel des espaces. Les espaces de vie des enfants, les salles d'activités et les jardins des enfants sont orientés au Sud Est, ouverts vers la bande boisée préexistante qui a été conservée. Ils profitent ainsi de la meilleure orientation en terme bioclimatique, avec de larges auvents protégeant les baies de la surchauffe estivale, et permettant l'usage des jardins par tout temps. Les redents du bâtiment permettent de créer des sous-espaces appropriables, à l'échelle des enfants, mais aussi de protéger une partie des jardins de section du bruit de la route. Au cœur du bâtiment, un patio extérieur planté apporte de la lumière dans le hall et les circulations, et permet une ventilation naturelle traversante.
- Une haie champêtre existante qui participe au maillage vert du site et forme ainsi une continuité écologique avec le secteur agricole voisin. Le maintien d'une diversité dans les espèces et surtout les strates végétales (grands arbres, arbres en cépée, arbuste et buisson) a été conservé et poursuivi ce qui est une force pour la biodiversité. Ainsi l'intérêt paysager est autant à l'échelle du site (dans la reprise des éléments structurants visuels alentour), que par la limite qualitative et déjà plantée qu'elle crée avec le bâtiment de voisin.
- Une toiture végétalisée.
- Pas de climatisation mais le Free Cooling, ou système de refroidissement passif, permet de tempérer naturellement un bâtiment tout en étant parfaitement respectueux de l'environnement. Cette alternative écologique permet de faire redescendre la température ambiante dans un logement de quelques degrés. Ce système est expliqué aux usagers afin de les sensibiliser.
- Des systèmes de limitations de consommation des fluides et de l'énergie : isolation thermique, chauffage au sol réglé par thermostat, robinets à détection dans tous les sanitaires publics et enfants. Détection de présence avec temporisation pour l'éclairage intérieur avec possibilité d'éteindre via des interrupteurs, programmation de l'éclairage du parking. Toutes les ampoules sont des LED.
- Une limitation des quantités d'eau : pas d'arrosage de plantes ou du jardin, optimisation des machines à laver (machines, quantités à laver exemple : surchaussures lavables pour les parents qui leur sont attribuées pour une certaine durée afin de limiter au strict nécessaire les machines). Robinets à détection et robinets poussoirs.

2. Le mobilier

Le choix a été fait de privilégier les matériaux naturels comme le bois pour le mobilier du Pôle Petite Enfance. Les critères d'achat tiennent compte des labels et engagement des fournisseurs pour les matériaux (origine, durabilité, émissions éventuelles selon les normes réglementaires)

3. Les propositions pédagogiques auprès des enfants

Qu'elles aient lieu dans le bâtiment ou en extérieur, avec des jeux achetés ou non, nous privilégions les matières naturelles et durables dans le temps. Par exemple les pâtes à modeler peuvent être faites "maison" avec des ingrédients comestibles et non dangereux pour les enfants, les colorants alimentaires remplacent la peinture, qui elle-même peut être dite végétale. Les saisons et la nature sont motifs à jouer et à découvrir le monde qui les entoure (transvasement et manipulation de graines, marrons...).

Tous les enfants de la structure ont accès à un espace extérieur naturel arboré. C'est un lieu de découverte, d'apprentissage, éducatif aussi avec des projets de jardinage par exemple.

La récupération et le détournement d'objets ou de matière : tissu, cartons, boîtes de lait sont autant de possibilités de jeux, d'exploration en lien avec le projet pédagogique (motricité, sensorialité...). Comme tous les moments de la journée, cela est mis en mots par les professionnelles, expliqué aux parents lors des transmissions et/ou expositions. Ces moments sont reproductibles à domicile, dans la nature...

4. Les déchets

Le tri des déchets alimentaires est effectué par l'équipe avec les enfants à la fin des repas ou des activités comme les ateliers culinaires. Ils ne sont plus jetés dans les ordures ménagères. Afin de les réduire, nous sommes vigilants au gaspillage alimentaire et ajustons au quotidien nos commandes des repas.

Les cartons sont également apportés en déchèterie dans la filière de tri.

Un schéma directeur des systèmes d'information est en cours d'étude sur la collectivité afin d'étudier les propositions logicielles, informatiques et autour de la dématérialisation.

5. L'alimentation

- Un marché public pour la livraison des repas : limiter le gaspillage, ajuster les quantités commandées, limiter les emballages individuels, au moins 50% des produits répondant à un ou plusieurs des critères de qualité : BIO, label rouge et/ou locaux ou circuits courts, de saison
- Les déchets alimentaires sont donnés pour des animaux
- Des ateliers autour de l'alimentation sont proposés aux enfants, les menus quotidiens leur sont expliqués avec les ingrédients, présentation des ingrédients entiers comme les fruits par exemple

6. Objectif : limiter l'exposition aux perturbateurs endocriniens

*"Un perturbateur endocrinien est une substance ou un mélange de substances, qui altère les fonctions du système endocrinien et de ce fait induit des effets néfastes dans un organisme intact, chez sa progéniture ou au sein de (sous)- populations."*¹¹

*" Les perturbateurs endocriniens potentiels peuvent interférer avec toutes les grandes fonctions des organismes vivants : croissance, reproduction, développement du fœtus, comportement, nutrition, métabolisme, système nerveux...Des études récentes montrent que les perturbateurs endocriniens peuvent également avoir d'autres effets, comme des effets métaboliques, neurodéveloppementaux ou immunitaires."*¹²

¹¹ OMS 2002

¹² <https://www.anses.fr/fr/content/travaux-et-implication-de-lanses-sur-les-perturbateurs-endocriniens>

À Bidibulles afin de lutter contre les effets des perturbateurs endocriniens présents dans certains plastiques, les pesticides, les cosmétiques, les solvants...nous utilisons du verre (plats,), la vaisselle en plastique est remplacée par de la vaisselle et les couverts en inox. Les contenants pour le réchauffage qui est un processus à risque sont également sélectionnés dans cette approche.

Le lavage de la vaisselle est assuré par un équipement performant, couplé à une centrale de dilution permettant d'optimiser au maximum la consommation des produits d'entretien ainsi que la consommation d'eau.

7. L'entretien des locaux

En fonction des protocoles sanitaires en vigueur, nous nous inscrivons dans une approche garantissant une qualité d'hygiène mais en préservons la santé de tous. Nous utilisons le moins de produits chimiques possibles et si c'est le cas avec des équipements de protection, en dehors de la présence des usagers. Les produits sont garantis au minimum Ecocert.

Nous privilégions l'eau pour les sols par exemple en ayant des balais utilisant uniquement de l'eau. Les microfibres utilisées retiennent 99% des bactéries. Elles sont capables de capter les salissures et bactéries entre les fibres, sans les redéposer. De plus, cette technologie limite la consommation d'eau (450ml d'eau pour nettoyer jusqu'à 100 m² de surface au sol).

Les produits dits naturels comme le vinaigre associé au bicarbonate et au savon noir sont privilégiés. Tout cela afin de limiter les risques à court, moyen et long terme pour la santé de tous ainsi que les rejets dans l'environnement.

Aucune lingette jetable n'est utilisée.

8. Les Soins aux enfants

Nous n'utilisons aucune lingette ni lotions pour les soins des enfants, les changes se font à l'eau et au savon choisis pour leurs propriétés. Le choix des couches est fait en fonction de la composition de celles-ci. Elles sont jetables cependant les parents utilisant des couches lavables peuvent les fournir et les entretenir.

Par exemple, actuellement les couches fournies à l'EAJE Bidibulles, sont certifiées FSC et EU ECOLABEL. Leur composition est connue, sans produits indésirables ou suspectés de l'être (comme le chlore et ses dérivés), elles ne contiennent ni colorant, ni parfum, ni lotion chimique et certains éléments sont d'origine naturelle.

Toutes les thématiques évoquées dans cette partie développement durable font l'objet de concertation entre les différents services de la collectivité (petite enfance, services techniques, service d'ordures ménagères), des retours d'expériences professionnelles et personnelles des équipes, mais également des parents dans leur pratiques quotidiennes. Les ressources issues de formations et des lectures constituent un apport mais également un support de partage.

CHARTER NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT



[GRANDS]

10 PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE



1 Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.



2 J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.



3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.



4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.



5 Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.



6 Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.



7 Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.



8 J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.



9 Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.



10 J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Affiche offerte par L'ACEPP www.acepp.asso.fr

